

Nous n'avons cessé de dire que l'on trahissait les ouvriers, qu'on se jouait de la démocratie en représentant Voltaire comme l'homme et le héros du peuple. Il faut n'avoir jamais lu dix pages de ce plat courtois pour oser affirmer que les classes laborieuses doivent de la reconnaissance à l'aristocrate gentilhomme de la Chambre du roi Louis XV.

Veut-on connaître à cet égard l'appréciation d'un écrivain démocrate, d'un ancien membre du gouvernement provisoire de 1848, de l'auteur de l'Organisation du Travail, de M. Louis Blanc? Ouvrons son histoire de la Révolution française. A la page 355, livre 3, premier volume, nous lisons les lignes suivantes :

« Voltaire n'aima point assez le peuple... Sa pitié n'eut jamais rien d'actif; et qui vint d'un sentiment démocratique; c'était une pitié de grand seigneur mêlée de hauteur et de mépris... En revanche, on sait jusqu'où il fit descendre à l'égard des grands, l'humilité de ses hommages, et dans quelles puériles jouissances la faveur des cours refit sa vanité captive, et combien il aimait à se parer du titre de gentilhomme de la chambre. On sait qu'il fit de Louis XV un panegyrique où l'excès de la flatterie touchait au scandale; qu'un jour s'adressant à ce Roi, le dernier des Rois, il osa l'appeler Trajan; que le duc de Richelieu, héros des roués fastueux, des libertins à la mode, l'eût pour courtisan, que dis je ? pour familier; qu'il s'écriait, en parlant de Catherine de Russie: « Jo suis Catherine et je mourrai Catherine! — qu'il se mit aux pieds des favorites, même de celle qu'une maison de débauche éleva pour les plaisirs du maître, et qui devint la royauté, en deshonora l'agonie; qu'enfin, il écrivait à Frédéric, roi de Prusse: Vous êtes fait pour être mon roi... délices du genre humain. Je révé à vous, prince, comme on révé à sa maîtresse! Votre Majesté qui s'est faite homme! »

LOUIS BLANC.

Voilà Voltaire, tel qu'il est, jugé non pas au point de vue d'une spéculation de librairie, mais par un historien moderne, ancien représentant du peuple, et dont la vie a été consacrée aux questions sociales et démocratiques.

Que les ouvriers lisent l'appréciation de M. Louis Blanc sur Voltaire, et ils verront si l'auteur de La Pucelle d'Orléans mérite l'hommage ou le mépris de la démocratie française. RÉLIX RIBEYRE. (Courrier du Havre.)

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

IRLANDE.

Dublin, 14 février.

La bande armée qui menaçait Killarney marche sur Kenmare. Un corps nombreux de troupe, est à sa poursuite.

Une station de garde-côtes a été pillée. Une ordonnance à cheval, portant des dépêches, a été tuée la nuit dernière.

Dublin, 14 février, soir.

La ville de Killarney a été mise à l'abri de toute surprise.

Les insurgés marchent sur Kenmare par le défilé de Dunlo, au nombre de 800. Les troupes sont à leur poursuite.

Une bande de féniens bien armés, a pris position dans les montagnes près de Killarney.

Tous les féniens se concentrent dans le voisinage des montagnes de Killarney.

ANGLÈTERRE.

Plymouth, 14 février, soir.

L'amiral a envoyé à l'amiral commandant, l'ordre de faire appareiller immédiatement deux corvettes et deux canonnières. On croit qu'elles seront dirigées sur les côtes d'Irlande.

Plusieurs détachements d'infanterie de marine ont reçu l'ordre de s'embarquer.

au même instant, leurs mains s'avancèrent l'une vers l'autre cordialement.

— M'en voulez-vous encore! dit le paysan.

— Non, répondit le gentilhomme; mais sommes-nous encore rivaux?

— Toujours! mais nous ne sommes plus ennemis.

Et comme André surprenait un sourire sur les lèvres de Lionnel, il reprit :

— La patience est l'espérance du pauvre; laissez-le moi.

Quelques instants après, André dansait avec Ursule. Dans un moment d'expansion, la jeune fille, qui avait, selon l'expression populaire, le cœur sur la main, ne put s'empêcher de lui dire :

— Ah, monsieur André, que je vous aimerais davantage si vous m'aimiez un peu moins!

— Je ne puis pas m'empêcher de le faire, mais je ne vous en dis rien.

— Et pourtant vous comptez m'épouser?

— Votre père m'a permis d'espérer...

— Cependant vous savez que je ne vous aime pas?

— Je le sais, mais j'attends.

Ursule était de ces femmes que l'expression même d'un amour qu'elles ne partagent pas émeut toujours; elle se tut. La voix d'André était si franche, et si résignée en même temps, qu'elle remuait le cœur de la danseuse; elle détourna la tête cherchant Lionnel du regard. Lionnel dansait avec une petite meunière qui avait le geste vif et l'œil mutin.

— On dirait que le soleil se relève, dit tout-à-coup un enfant qui passait par là, croquant des pommes; voyez comme le soleil est rouge là-bas.

Londres, 15 février.

Le Times, dans un article sur le discours de l'Empereur, croit que l'Empereur veut partager désormais avec la nation la responsabilité des événements extérieurs. Le Times regrette de voir l'Empereur penser que l'influence d'une nation dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes. Il ne doute pas des intentions libérales de l'Empereur.

Le Morning post approuve le discours impérial dans lequel il voit une reconnaissance sympathique des faits accomplis.

Le Daily-News approuve aussi le discours. Il dit que l'alliance de la France et de l'Angleterre mérite la reconnaissance de l'humanité, mais l'augmentation de l'armée met en danger la liberté et la paix.

ÉTATS-UNIS.

Washington, 13 février.

La Chambre des Représentants a adopté aujourd'hui un projet de loi qui établit l'état de siège dans dix des états du Sud et les place sous l'autorité des officiers de l'armée.

ITALIE.

Florence, 15 février, soir.

Le roi a accepté la démission de M. Jacini, ministre des travaux publics.

M. Conduriotis, envoyé hellénique, a été reçu aujourd'hui par le ministre des affaires étrangères.

L'Italie, croit que le ministère sera constitué demain au plus tard.

Les démissions de MM. Scialoja et Borgatti sont définitives. Celle de M. Bertini n'a pas encore été acceptée.

Il paraît décidé que le baron Ricasoli conservera le portefeuille de l'intérieur.

On pense que le projet de loi concernant la liberté de l'Eglise sera complètement remanié avant d'être de nouveau présenté au Parlement.

Les journaux confirment la nouvelle que le gouvernement publiera très prochainement un manifeste dans lequel il exposera son programme au pays. Ce document paraîtrait aussitôt après la reconstitution du cabinet.

Le Diritto annonce que 72 députés de l'opposition ont signé un manifeste adressé aux Italiens.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 14 février.

Une splendide journée du mois de mai et la cérémonie politique du Louvre avaient mis en émoi la moitié de la population parisienne. Jamais aux abords de Louvre et sur la place du Carrousel nous n'avions vu pareille affluence. Le beau temps y contribuait et les réformes politiques, grandissant l'importance de la solennité, avaient plus que d'habitude surexcité la curiosité de la foule.

La cérémonie officielle commença à une heure et était terminée à une heure et demie. C'est seulement à deux heures un quart que le discours impérial a été affiché à la Bourse, et à trois heures on le vendait sur le boulevard. Beaucoup de journaux ont renoncé à cause de ce retard à faire un tirage exceptionnel et l'ont publié à l'heure ordinaire. Je n'ai pas à vous analyser le document que vous connaissez au moment où je vous écris; je me bornerai à vous reproduire quelques-unes des impressions de la première heure.

Disons tout d'abord que, à la Bourse, on accueille les déclarations impériales avec calme et avec un sentiment de satisfaction. La spéculation avait espéré une manifestation pacifique, elle n'a pas été déçue.

Une large part a été faite à la politique étrangère. Ce qui était attendu avec le plus d'impatience, c'était le passage relatif à l'Allemagne; il a été très net. L'honneur de la France n'était pas engagé et elle ne saurait s'inquiéter du développement

de l'Allemagne. C'est peut-être une aurore boréale, fit M. de Lursanne d'un air capable. Quels beaux tons chauds et vigoureux!

— Je ne sais pas ce que vous entendez par cette aurore, dit à son tour le père Guillaume, mais je crois que c'est plutôt un incendie.

A ce mot sinistre, plusieurs paysans se groupèrent, les yeux tournés sur le pan d'horizon où de grandes clartés rouges effaçaient l'azur sombre.

— C'est un incendie, dit le mari de la meunière qui sautait avec Lionnel; on voit comme des gerbes d'étincelles. Il y a certainement par là-bas un mas qui brûle.

Comme il achevait ces mots, on entendit le galop d'un cheval courant dans l'ombre. Bientôt l'animal hâletant parut au détour d'un sentier; un paysan, la tête nue, le fouettait sans relâche.

— Au feu! au feu! cria-t-il d'une voix rauque, et il vint s'abattre au milieu du groupe éparé.

— Où est le feu demanda-t-on de toutes parts.

— Au château de Lursanne. Les grandes brûlent. Les flammes couraient comme des serpents sur les toits quand je me suis éveillé; j'étais seul; j'ai coupé le licou du premier cheval qui était sous ma main, et je me suis lancé du côté d'Olargues, criant aux portes de toutes les fermes. Mais bah! tous ceux qui ont des bras et des jambes sont ici.

— Le château brûle! s'écria M. de Lursanne stupéfait.

— Comme un feu de sarments.

— Courons vite, courons, s'écria le père Guillaume, qui, joignant l'exemple aux paroles, se jeta dans le sentier.

ment de nationalité allemande. Telle est, en résumé, la pensée exprimée par l'Empereur; on l'a trouvée conforme à tous les vœux de la politique française depuis l'ouverture des hostilités entre l'Autriche et l'Prusse. Mais on a été frappé de ce que dit l'Empereur de la formation des grands agglomérations, et quelques-uns ont voulu voir un encouragement donné à l'ambition prussienne qui rêve de compléter l'unité allemande par l'égémonie de la Prusse sur tous les peuples qui parleraient la même langue qu'elle.

Les explications données par l'Empereur au sujet de rappel de nos troupes du Mexique étonnaient et n'ont pu surprendre personne. Il y a, au sujet des rapports de la France avec les États-Unis, une phrase qui a paru assez fière et qui modifiera l'opinion de ceux qui ont affirmé que la France avait la main forcée par les États-Unis dans l'affaire du Mexique. Vous pouvez remarquer, comme on l'a fait ici, que le nom de l'Empereur Maximilien n'a même pas été prononcé.

Sur la question d'Orient, la déclaration est, de tout point conforme à celle de la reine Victoria dans son récent discours.

La question romaine, sur laquelle on était si détreuvé de recevoir quelque communication, a été traitée autrement que pouvaient l'espérer les deux partis extrêmes. On a considéré que l'Empereur, en parlant de la conduite probable de l'Europe dans le cas où le pouvoir temporel du Pape serait menacé, a voulu réserver entière la liberté d'action de la France; il aurait même signifié par là que la France ne devrait pas agir seule et, peut-être, par conséquence, seule ne voudrait pas agir. En résumé, tout ce qui concerne la politique extérieure, en regard à l'Etat général de l'Europe, sera accueilli partout comme loyale et interprété dans un sens favorable.

La seconde partie du discours impérial est à nos yeux la plus importante et vous savez qu'on attendait avec une sorte d'anxiété le commentaire du décret du 19 janvier, fait par son auteur même, après les appréciations si diverses de l'opinion publique.

Ce qui a été surtout remarqué, c'est que l'Empereur fait honneur au Sénat et au Corps législatif de la pensée des réformes, et associe ainsi les deux Chambres à la réalisation du progrès de nos institutions.

Le projet de réorganisation de l'armée n'est pas abandonné comme on peut le voir. L'Empereur en faisant appel au patriotisme de la nation proclame cet axiome qui malheureusement n'est que trop vrai; « L'influence d'une nation dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes. » Toutefois on apprendra avec satisfaction que les charges de la conscription seront allégées en temps de paix, c'est-à-dire que la durée du service sera réduite.

On se réjouit de la nouvelle que sera reçue avec joie la nouvelle de la diminution de l'impôt foncier et de l'achèvement des travaux indispensables de viabilité.

En somme, quoique l'Empereur n'entre dans aucun détail sur les lois relatives à la presse et au droit de réunion, il ne dit rien qui infirme les espérances que nous avons pu concevoir; et l'idée qui ressort de ce document, c'est que l'Empereur affirme qu'à l'extérieur, comme à l'intérieur, toute cause d'inquiétude a disparu.

CH. CAHOT.

Paris, 15 février.

Il n'est pas probable que l'Empereur en écrivant son discours, ait espéré que l'exposé de sa politique plairait également à tous, amis et ennemis, et nous ne devons pas être surpris, si, à côté des panegyriques enthousiastes nous entendons des critiques plus ou moins vives, mais ne dépassant pas pourtant une certaine mesure. Les appréciations de l'opinion vont

se formuler peu à peu; nous n'en signalerons que les expressions saillantes.

Vous me permettrez de vous parler d'abord du sujet qui vous intéresse directement, c'est-à-dire de la crise que traverse la presse. Vous n'aurez pas manqué de remarquer que le mot de presse ne se trouve pas dans le discours impérial et qu'il n'y est pas non plus spécialement parlé du droit de réunion; il est seulement question d'une manière générale, des libertés publiques et des droits de la nation. On a voulu voir là un augure défavorable et la justification des bruits répandus depuis plusieurs jours et accusant le triomphe d'un certain esprit de réaction dans les conseils du Souverain.

Nous croyons pour notre part que c'est là une appréciation tout à fait erronée et nous pensons qu'il y a une explication toute naturelle du langage non explicite de l'Empereur à cet égard. On a pu voir que les déclarations relatives à la réorganisation de l'armée sont très nettes et révèlent un plan adopté en principe; c'est le résultat des délibérations du Conseil d'Etat. Les choses ne sont pas aussi avancées pour la presse et le droit de réunion, et sur ces deux points la réserve de l'Empereur s'explique facilement. Non-seulement les projets de lois ne sont pas préparés, mais encore il n'aurait été pris aucune décision définitive. Nous ne pouvons donc trouver dans le discours impérial un motif quelconque de renoncer aux espérances tant de fois formulées depuis trois semaines.

Je vous disais hier que la partie du discours relative aux affaires extérieures avait été accueillie par la spéculation dans un sens favorable, et nos journaux d'hier soir et de ce matin s'accordaient à peu près tous à reconnaître que c'était une manifestation pacifique. Or, il s'est produit un revirement assez inattendu: consultez la cote de la Bourse, et vous verrez que la baisse a atteint presque toutes les valeurs; c'est que la spéculation a pris le contrepied des déclarations impériales au sujet de la paix européenne. On a rappelé que l'année dernière le discours du Trône donnait une espérance analogue, peu de mois avant la guerre. L'importance donnée dans le document impérial au projet de réorganisation de l'armée a été jugée très-significative; enfin on a voulu voir l'indice d'un prochain emprunt dans le passage relatif aux grands travaux d'utilité générale.

Ces impressions du public financier s'effaceraient peut-être ou se modifieraient, mais elles devaient être signalées. Je dois ajouter qu'elles ne sont pas générales, que demain il est possible que les idées contraires dominent, et que les amis de l'Empire affirment bien haut que le discours est à la fois pacifique et libéral.

Le Livre bleu ou exposé de la situation de l'Empire, a été distribué aujourd'hui aux membres des deux Chambres: il compte plus de 300 pages. Le Livre jaune, recueil des documents diplomatiques, ne sera distribué que dans les premiers jours du semaine prochaine.

Vous trouverez dans nos journaux, des extraits fort étendus détachés du Livre bleu et relatifs aux affaires extérieures: je signalerai surtout à votre attention ce qui concerne la question d'Orient; vous y verrez la preuve de l'intention du gouvernement de soutenir, au moins quant à présent, le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman.

Vous savez quelles vives critiques a provoquées la circulaire de M. Vandal. Tous les articles de journaux et toutes les protestations suscitées par la crainte de voir violer le secret des lettres seront d'un effet médiocre auprès de cette suscription que portait l'enveloppe d'une lettre jetée à la poste: « on prie les employés de la poste de ne pas ouvrir cette lettre: elle ne contient par la circulaire de M. le comte de Chambord. » Sur d'autres, dit le Temps, il y avait cette simple mention: « Rien du comte de Chambord. » Un trait de satire est quelquefois bien terrible, et je ne me

rappelle plus qui a dit: « la ridicule tue. » On annonce du reste sur ce point des interpellations.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

La transmission du discours de l'Empereur a éprouvé un retard considérable. Commencée à 2 heures 30 minutes seulement, elle était terminée à 4 heures 30 minutes.

Dès 5 heures, nous avons fait distribuer cet important document, attendu avec la plus vive impatience, et qui a été enlevé en peu de temps, à un grand nombre d'exemplaires.

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira lundi prochain 18 février. Voici l'ordre du jour de cette séance :

1. Achevement de la Salle de fêtes;
2. Confection d'un atlas des propriétés communales;
3. Rapport sur le pavage d'une rue entre la rue du Moulin et celle de Lille;
4. Rapport sur la suppression d'un chemin, demandée par la C^{ie} du Gaz;
5. Pavage du carrefour à la rencontre des rues Pellart, du Collège et du Ballon;
6. Diverses réceptions définitives;
7. Renouvellement du bail pour l'entretien des propriétés communales;
8. Complément de pavage dans la cour du Conditionnement;
9. Avis sur l'établissement d'un chemin de fer entre Wallen et Gravelines;
10. Rectification du chiffre de l'indemnité due à M. Mazurel pour cession de terrain;
11. Alignements à donner dans les rues nouvelles;
12. Continuation et renouvellement des numéros de maisons;
13. Rapport sur le cahier des charges pour l'entretien des pavés;
14. Pavage du trottoir de la maison des Sœurs de Charité;
15. Divers crédits supplémentaires;
16. Demande de subside pour la société de l'Union Chorale;
17. Achevement du nivellement au prolongement de la Grande-rue;
18. Rapport sur la situation de l'établissement des Bains et Lavoir;
19. Construction d'un dépôt pour les archives communales;
20. Avis sur la création d'une foire à Armentières;
21. Appareils pour l'éclairage du Collège;
22. Rapport de la commission du Marché aux poissons;
23. Restitution d'un droit de concession au cimetière.

La commission des bals des chefs de famille rappelle à MM. les souscripteurs et invités que, le second bal de la saison aura lieu le dimanche 24 février, à 7 heures 1/2, ainsi que l'indiquait l'invitation qui leur a été adressée pour les deux fêtes.

Hier soir, vers huit heures, un rassemblement considérable d'ouvriers tissards a eu lieu dans les rues du Midi et du Croix, en face de l'établissement de MM. Delatre père et fils. Ces ouvriers attendaient la sortie des tissards qu'ils soupçonnaient avoir accepté de leurs patrons la condition, qui leur a été imposée, de travailler, comme on le fait dans les tissages en Angleterre, où un seul ouvrier dirige deux métiers mécaniques.

Ce rassemblement qui s'est dissipé au bout d'une heure n'a eu aucune suite fâcheuse, grâce aux mesures prises par la police.

On craint pour ce soir un rassemblement beaucoup plus considérable.

Un journal de Lille annonce qu'un employé de la Banque de France s'est pré-

prairie et ne menaçaient plus la façade et les toits.

— Du courage! mes amis! s'écriait le père Guillaume, le feu ne sera pas le plus fort.

— Du courage! répétait le curé, qui s'était hâté de quitter le presbytère à la première nouvelle de l'incendie, et qui se mêlait hardiment aux travailleurs. Du courage, mes enfants! Dieu aide les braves gens.

M. de Lursanne et Percevault, avec une expression différente, l'un immobile, l'autre remuant, suivaient tous deux la marche incertaine de l'incendie. Quand la briso se leva et rendit victorieux les efforts des paysans, qu'animait Guillaume et le curé, un éclair rapide passa sur le visage du garde.

— Voilà un coup de vent qui sauve Lursanne, dit le baron qui étudiait froidement les ondulations de la flamme.

— Et qui vous épargne bien de l'argent, ajouta Percevault d'une voix amère.

— A moi? pas du tout, mon cher. Le château et ses dépendances étaient assurés.

— Que voulez-vous dire par là, monsieur le baron? demanda le garde en se rapprochant, le visage à la fois curieux et inquiet.

— Je veux dire que si le château avait brûlé, il y a des capitalistes de Paris qui auraient perdu cent mille francs. Grâce à ce coup de vent et aussi à vos efforts, mes bons amis, ils en seront quittes pour quelque dix mille écus.

AMÉDÉE ACHARD.

(La suite au prochain numéro.)